



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE				
<u>Association :</u> Alliance Seine-Escaut 8, rue saint Florentin 75001 PARIS <u>Nom du Président :</u> Monsieur Philippe MARINI	<u>Conseiller départemental désigné :</u> Monsieur Nicolas SIEGLER			
PRESENTATION DE LA STRUCTURE				
<p>L'Alliance Seine-Escaut a été créée à l'occasion de l'Assemblée générale du 3 octobre 2020 de l'association Seine-Nord Europe, qui a acté à cette occasion son changement de dénomination.</p> <p>Née en 2003 de la fusion du consortium Seinainnor, créé par Roland Nungesser, et de l'association Seine-Nord / Seine-Est, créée par Jean-Paul Delevoye, l'association Seine-Nord Europe a accompagné pendant près de 20 ans le projet Seine-Nord Europe au travers de ses différentes étapes.</p> <p>Sa transformation en Alliance Seine-Escaut vient souligner la volonté de l'association d'élargir le champ d'action à l'ensemble de la liaison fluviale Seine-Escaut, en assurant un rôle de vigilance quant au bon avancement de ce projet européen et de promotion de ce futur axe de transport.</p> <p>L'association entend promouvoir et agir en vue de la mise en service rapide et complète de la liaison fluviale européenne à grand gabarit Seine-Escaut dont le projet Seine-Nord en cours de réalisation est en France un des maillons essentiels. Au regard de cet objectif, l'association entreprend une action de sensibilisation en vue d'élargir et diversifier ses membres.</p> <p>Ses axes de travail sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élargir le champ d'action à l'ensemble de la liaison fluviale Seine-Escaut, en assurant un rôle de vigilance quant au bon avancement de ce projet et de promotion de ce futur axe de transport ; • créer un « Cercle économique » animé par l'association pour compléter les dispositifs existants ; • travailler sur la préparation de la phase d'exploitation du canal Seine Nord Europe et de la liaison fluviale Seine-Escaut dans une logique partenariale avec l'ensemble des autres structures impliquées. <p>L'Alliance Seine-Escaut regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées autour de la liaison fluviale européenne Seine-Escaut.</p> <p>Le Département du Nord adhère à l'association Seine Nord Europe depuis 2013.</p>				
MONTANT DE LA COTISATION				
2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE				
<u>Association :</u> Assemblée des Départements de France (ADF) 6 rue Duguay-Trouin 75006 PARIS		<u>Conseillers départementaux désignés :</u> Monsieur Christian POIRET (Commission Exécutive, Commission Finances et Fiscalité Locales, Comité des Finances Locales) Mesdames Doriane BECUE et Sylvie CLERC (Commission Solidarité, Santé et Travail) Monsieur Nicolas SIEGLER (Commission Développement et Solidarités Territoriales) Monsieur Patrick VALOIS (Commission Politiques Territoriales et Ruralité) Madame Sylvie LABADENS (Commission Relations Internationales et Europe) Monsieur Jacques HOUSSIN (Commission Service Départemental d'Incendie et de Secours)		
<u>Nom du Président :</u> Monsieur François SAUVADET				
PRESENTATION DE LA STRUCTURE				
<p>Créée en 1946, l'ADF est une association pluraliste réunissant les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 8 collectivités territoriales à compétences départementales.</p> <p>L'ADF remplit 5 grandes missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> – représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ; – constituer un centre de ressources pour les Départements ; – offrir un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux ; – être un lieu de confrontation d'idées et d'élaboration de positions communes sur les grands dossiers nationaux ; – valoriser le rôle et l'action des Départements auprès des citoyens. <p>L'ADF entretient également des relations étroites avec les parlementaires, afin que les positions des Départements soient prises en compte dans les différents travaux législatifs.</p> <p>Le Département du Nord adhère à l'ADF depuis 1990.</p>				
MONTANT DE LA COTISATION				
2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
203 140,16 €	203 286,25 €	203 450,99 €	203 404,19 €	229 793,78 €



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE	
<p><u>Association</u> :</p> <p>CD2E (Centre de Déploiement et de l'Eco-transition dans les entreprises et les territoires) Rue de Bourgogne – Base du 11/19 62750 Loos-en-Gohelle</p> <p><u>Nom du Président</u> :</p> <p>Monsieur Benoît LOISON</p>	<p><u>Direction référente du Département</u> :</p> <p>Direction des Bâtiments (Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale)</p> <p>Aucun Conseiller départemental désigné</p>
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Depuis 2002, le CD2E, centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires, accompagne, conseille et forme les entreprises et les collectivités dans le développement de leur expertise et de leurs projets sous le prisme de l'éco-transition dans les Hauts-de-France.</p> <p>Sa mission est ainsi d'accélérer et de massifier la transition écologique à l'échelle régionale, voire nationale, en mettant en place des leviers favorisant un développement économique vertueux et générateur d'emplois non délocalisables. Leurs missions s'articulent autour de quatre thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment durable - Economie circulaire - Energies renouvelables - Achat public durable 	
ARGUMENTAIRE	
<p>Chaque année en France, l'industrie du bâtiment représente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 42 millions de tonnes de déchets produits... dont moins de 1 % sont réemployés, • Plus de 40 % de la consommation de ressources naturelles, • 30 % des émissions de CO2... <p>Pôle d'excellence régional de l'éco-transition, le CD2E accompagne le Département depuis son adhésion en 2022. Un travail d'analyse conjoint des compétences et des projets immobiliers portés par la DB a permis de mettre en place une feuille de route pour 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire entrer le CD59 dans la dynamique du Booster du réemploi. C'est un programme d'accompagnement collectif des maîtres d'ouvrage qui vise à massifier la pratique du réemploi. Celui-ci est animé depuis 3 ans par A4MT au niveau national et co-porté par le CD2E en Région Hauts-de-France. En Hauts-de-France, le programme de services inédit comprend : <ul style="list-style-type: none"> o Un volet collectif avec des ateliers mensuels animé par le CD2E (information et partage d'expériences), les Booster sessions, et ponctuellement des visites d'entreprises, de matériauuthèques, de chantiers... o Un volet individuel avec un appui spécifique d'A4MT pour chaque projet inscrit ; o Un accès à une plateforme en ligne de mise en visibilité de vos besoins en matériaux de réemploi ; o Un accès à un espace de ressources en ligne (fiches produits, retours d'expérience, comptes-rendus des Booster sessions, etc.). 	

- Mettre en place un **plan de formation collectif** axé sur
 - o Le réemploi ;
 - o Les matériaux biosourcés ;
 - o La paille comme matériau de construction.

- Etudier une adhésion du CD59 au **Pacte bois-biosourcé**.

Ce pacte a pour objectif de massifier les bonnes pratiques et d'engager des donneurs d'ordre et maîtrises d'ouvrage (collectivités, bailleurs, promoteurs, etc.) à développer les solutions bois et biosourcées sur un pourcentage de leur production au cours d'une période de 5 ans. Il s'agit ainsi d'envoyer un signal fort aux entreprises du bâtiment pour qu'elles puissent continuer à investir, former et anticiper le changement dans les méthodes de réhabilitation et de construction, et en particulier l'arrivée prochaine des futurs paliers plus exigeants de la RE2020.

Lors du forum bois-construction qui s'est tenu à Lille en avril 2023, plusieurs maîtres d'ouvrages régionaux dont la MEL, la ville de Lille, Partenord Habitat et Fourmies habitat.

- Mettre en cohérence le référentiel technique départemental (appelé performantiel) avec le **référentiel rev3** afin notamment de bénéficier d'un financement du FRATRI (Fonds Régional d'Accélération de la Troisième Révolution Industrielle).
- Organiser un **comité technique innovation** pour mieux définir les axes de développement durable sur les opérations immobilières afin de :
 - o réduire leur impact environnemental ;
 - o améliorer leur impact social et économique ;
 - o permettre à la collectivité de mieux communiquer.

BILAN 2023

L'adhésion 2023 a permis de nombreux échanges concernant l'éco-transition : visite des démonstrateurs, connaissances des entreprises du secteur, experts qui accompagnent les services notamment DB et DAJAP, observatoire, guichet vert pour les achats publics, centre de ressources.

Le Département a pu participer à la dizaine d'évènements organisés par le CD2e : rencontre de l'éco-transition, Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage dans le Bâtiment, journée portes ouvertes, journée énergie solaire, démonstrateur, éco-formation, congrès BRGM, trophées du bâtiment durable.

MONTANT DE LA COTISATION

2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
/	/	6 600 €	6 600 €	6 600 €



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE	
<u>Association :</u> ADULLACT (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) 5 rue du Plan du Palais 34000 Montpellier <u>Nom du Président :</u> Monsieur François ELIE	<u>Direction référente du Département :</u> Direction des Systèmes d'Information (Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources) Aucun Conseiller départemental désigné
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>L'ADULLACT est une association qui a pour but de coordonner et soutenir le développement de logiciels libres dans les services publics, et les collectivités territoriales en particulier.</p>	
ARGUMENTAIRE	
<p>Dans le cadre des recouvrements sur successions (ASG, indus d'allocations), le Département s'est engagé dans la mise en œuvre du portail « Département & Notaires » distribué et maintenu sous licence libre par l'ADULLACT.</p> <p>Ce service permet d'apporter une réponse en temps réel aux interrogations des notaires et permet un traitement automatisé de la majorité des demandes (autrefois traitées manuellement dans les services) permettant un gain de temps très apprécié des notaires et une économie en terme de ressources pour le Département.</p> <p>Afin de pouvoir peser sur la feuille de route des évolutions de « Département & Notaires », une adhésion à l'association est nécessaire.</p> <p>Cette participation active au Groupe de Travail permet au Département de faire financer certaines évolutions par la communauté de projet (retour sur investissement).</p> <p>L'ADULLACT propose également un certain nombre de services en ligne gratuitement à disposition de ses membres : marchés publics, audit automatique de niveau d'accessibilité, gestion du conseil pour les élus, générateur de formulaires en ligne, ou encore ACTES et HELIOS via leur tiers de télétransmission S2LOW.</p>	
BILAN 2023	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un GITLAB et animation de la communauté de projet. • Organisation d'un Groupe de Travail Collaboratif « Département et Notaires » le 03/10/2023 afin de définir la feuille de route pour 2024. • Financement et pilotage des évolutions votées lors du dernier Groupe de Travail Collaboratif. • Prise en charge des bugs détectés et remontés sur le GITLAB (tickets). • Mise à disposition des versions stabilisées au fil de l'eau (sortie de la V2.5.0 le 01/09/2023). • Assistance lors des migrations de versions (intégration, utilisation, ...). 	

Annexe

MONTANT DE LA COTISATION				
2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
/	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE	
<p><u>Association :</u></p> <p>ATOUT FRANCE 200/216 rue Raymond Losserand CS 60043 75680 Paris Cedex 14</p> <p><u>Nom de la Directrice Générale :</u></p> <p>Madame Caroline LÉBOUCHER</p>	<p><u>Direction référente du Département :</u></p> <p>Direction Territoires et Transitions / Tourisme (Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale)</p> <p><u>Conseiller départemental désigné :</u></p> <p>Monsieur Sébastien SEGUIN</p>
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, a pour mission de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la destination France. Elle met ainsi à la disposition des professionnels du tourisme des outils d'observation et de compréhension de la situation sur les différents marchés touristiques internationaux leur permettant de mieux piloter leur activité et d'affiner leur stratégie de développement.</p> <p>Atout France favorise par ailleurs le montage de projets d'investissement dans les territoires grâce au programme France Tourisme Ingénierie. Les projets accompagnés dans ce cadre, mais également dans le cadre des nombreux appels à manifestations d'intérêts qu'elle propose, doivent contribuer à la construction d'une offre touristique plus durable et innovante, toujours mieux adaptée aux attentes des voyageurs.</p> <p>L'Agence pilote aussi différents dispositifs visant à optimiser la satisfaction des voyageurs : classement des hébergements touristiques, immatriculation des opérateurs de voyages, label Vignobles & Découvertes.</p> <p>Enfin, Atout France construit, en partenariat étroit avec ses partenaires (1 100 professionnels du tourisme), des actions de marketing et de communication leur permettant de renforcer leur visibilité à l'international (grâce à un réseau de 29 bureaux répartis dans 26 pays) et de s'y développer.</p> <p>Atout France est l'acteur incontournable de la mise en œuvre de la stratégie touristique nationale, partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises du tourisme. Grâce à son modèle partenarial et à sa capacité de mobilisation, Atout France met en œuvre toute son expertise au service de l'attractivité touristique des territoires et accompagne ses adhérents dans leur développement à l'international.</p>	
ARGUMENTAIRE	
<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de la délibération-cadre relative à l'évolution de la politique touristique départementale n° DAT/2022/267 du 27 juin 2022, il est nécessaire de renforcer l'attractivité et la notoriété de la destination Nord auprès d'une clientèle élargie au bénéfice des attentes des futurs touristes (Nordistes, proximités et nationaux, internationaux).</p> <p>Atout France est un acteur de la mise en œuvre de la stratégie touristique nationale, partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises du tourisme. Atout France met en œuvre son expertise au service de l'attractivité touristique des territoires et accompagne ses adhérents dans leur développement à l'international.</p> <p>L'adhésion du Département du Nord, en tant que membre associé, donne accès à un accompagnement personnalisé et à un ensemble de prestations en matière d'observation et de veille, d'ingénierie et d'assistance au développement, de promotion et d'aide à la commercialisation.</p>	

BILAN 2023

Pour l'année 2023 le coût de l'adhésion a été proratisé sur la durée d'usage soit sur 6 mois soit 909,60 €.
L'adhésion permet d'accéder à de la veille, d'engager des partenariats autour de l'observation touristique (France Tourisme Observation) et la participation à des rencontres et salons professionnels.

MONTANT DE LA COTISATION

2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
/	/	/	909,60 € pour 6 mois	1 910,40 €



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE				
<u>Association :</u> Institut pour la Formation des Elus Territoriaux (IFET) 6 rue Duguay-Trouin 75006 Paris		Aucun Conseiller départemental désigné		
<u>Nom du Directeur Général Adjoint :</u> Monsieur René-Pierre ALMERAS				
PRESENTATION DE LA STRUCTURE				
<p>L'IFET est une association créée en 1993 à l'initiative de l'Assemblée des Départements de France et agréée par le Ministère de l'Intérieur, pour former les élus locaux.</p> <p>L'IFET propose des dispositifs de formations « sur mesure » encadrés par les meilleurs experts et pédagogues, répondant avec pertinence aux problématiques auxquelles sont confrontés les responsables des collectivités locales afin qu'ils puissent, dans un monde en constante mutation, assurer au mieux et collégialement leur mission de service public.</p>				
ARGUMENTAIRE				
<p>L'exercice des mandats locaux est rendu de plus en plus difficile par la complexité des techniques, les nouvelles attentes des administrés et l'évolution constante des réglementations. Or, dans ce contexte où les élus engagent de plus en plus leurs responsabilités, la question de leur formation prend une nouvelle dimension.</p> <p>L'adhésion à l'IFET offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la possibilité d'organiser gratuitement à Paris, ou localement, à destination de l'ensemble des élus, des collaborateurs et des acteurs administratifs de la collectivité, une journée de formation sur une thématique au choix ; – des conditions tarifaires préférentielles sur le coût de journée des actions de formation organisées au sein de la collectivité au cours de l'année ; – une participation prioritaire des acteurs élus et administratifs de la collectivité aux événements organisés par l'Institut et aux rencontres entre membres adhérents et experts autour de thématiques ciblées ; – des conditions tarifaires préférentielles réservées à l'ensemble des acteurs élus, collaborateurs d'élus et agents de la collectivité à l'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'Institut. <p>Le Département du Nord adhère à l'IFET depuis 2021.</p>				
MONTANT DE LA COTISATION				
2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
/	6 100 €	6 100 €	6 100 €	6 100 €



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE	
<p>Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) 47 rue de Charonne 75 011 PARIS</p> <p><u>Nom du Président :</u> Monsieur Mickael GALY</p>	<p><u>Direction référente :</u> Secrétariat Général DGA PAR / Mission Développement de la Fonction Achat</p> <p>Aucun Conseiller départemental désigné</p>
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Le Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) est un Groupement d'Intérêt Public agissant au titre de l'article L.2113-2 du Code de la commande publique en proposant la mise à disposition de marchés publics pour le compte de ses adhérents qui sont alors considérés comme ayant respecté leurs obligations de publicité et de mise en concurrence.</p> <p>L'offre du RESAH est large et diversifiée, couvrant différents domaines d'achat : services généraux, pharmacie, systèmes d'information et télécommunications, bâtiments et services techniques, énergies, prestations intellectuelles et de services...</p>	
ARGUMENTAIRE	
<p>Le Département s'engage depuis plusieurs années dans une démarche de stratégie achats visant à optimiser les achats réalisés par la collectivité et à diversifier l'offre accessible aux services. A ce titre, l'adhésion au RESAH permet d'accéder à des offres financières intéressantes et de développer une offre variée pour répondre aux besoins de la collectivité.</p> <p>Le RESAH offre de nombreux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une équipe composée d'hospitaliers, d'acheteurs publics, de logisticiens ou d'experts du secteur de la santé ; - Une offre en centrale d'achat construite pour et avec les bénéficiaires en fonction de leur secteur d'activité ; - Un appui tout au long de la durée de vie du marché, de sa construction à son exécution, grâce à la transversalité du RESAH ; - Une proximité et un suivi de qualité notamment grâce à un interlocuteur dédié ; - Un engagement fort en faveur de l'achat responsable ; - Une expertise en achat d'innovation santé reconnue à l'échelle nationale et européenne. <p>A noter que, fin 2021, le RESAH est devenu le 1er acteur public du secteur de la santé à obtenir le label « relations fournisseurs et achats responsables ». Il est également membre du comité de haut niveau du Plan national pour des achats durables 2022-2025.</p> <p>Les adhérents sont libres de choisir les consultations auxquelles ils souhaitent recourir, au sein de l'offre de service du RESAH. Selon les marchés considérés, cela peut donner lieu à la signature d'une convention ad hoc pour adhérer au marché et le versement d'une cotisation annuelle spécifique pour chaque marché utilisé.</p> <p>Le Département adhère à la centrale d'achats RESAH depuis 2021.</p>	

BILAN 2023

Actions menées en partenariat avec le RESAH

- Réunion de présentation RESAH de l'actualité de l'offre
- Réunions de suivi avec le RESAH sur le pilotage de la convention
- Discussions avec le RESAH sur plusieurs projets d'accompagnement

A ce jour, le Département est adhérent à 6 conventions du RESAH :

- AMOA de projets informatiques
- Prestations d'assistance à la maîtrise d'œuvre informatique
- Services opérés de télécommunications et prestations associées
- Formation professionnelle continue
- Bibliothèque de logiciels multi-éditeurs et prestations associées
- Matériel informatique

MONTANT DE LA COTISATION

2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
/	300 €	300 €	600 €	600 €



**ADHESIONS
RENOUVELLEMENT 2024**

IDENTITE				
<u>Association :</u> RFVAA (Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés) 1 avenue Garibaldi 21000 Dijon		<u>Direction référente du Département :</u> Direction Générale Adjointe Autonomie Aucun Conseiller départemental désigné		
<u>Nom du Président :</u> Monsieur Thomas DUDEBOUT				
PRESENTATION DE LA STRUCTURE				
<p>Le réseau affilié de l'OMS est une association qui s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et du mieux vivre dans nos territoires. Le réseau rassemble des collectivités territoriales.</p>				
ARGUMENTAIRE				
<p>Le réseau propose des journées pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre de la démarche « Villes Amies des Aînés ».</p> <p>Organisation d'événements à rayonnement local, rencontres régionales et nationales thématiques, mise en avant d'expériences innovantes, concours annuel.</p>				
BILAN 2023				
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement et suivi des adhérents (engagés ou sur le point d'adhérer) ; - Formations clés en main ; - Animation de la vie du réseau ; - Réalisation et publication d'outils de réflexion et d'exemples concrets pour accompagner les collectivités, partages d'expériences, bonnes pratiques..... 				
MONTANT DE LA COTISATION				
2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
3 675 €	3 800 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €



ADHESIONS RENOUVELLEMENT 2024

IDENTITE	
<u>Association :</u> Vélo et Territoires 2 allée de Lodz 69007 LYON <u>Nom de la Présidente :</u> Madame Chrystelle BEURRIER	<u>Direction référente du Département :</u> Direction de la Voirie (Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale) <u>Conseillers départementaux désignés :</u> Monsieur Sébastien SEGUIN, Titulaire Monsieur Valentin BELLEVAL, Suppléant
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>L'association Vélo et Territoires est un réseau de collectivités (Régions, Départements, Intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030.</p> <p>Vélo & Territoires propose une structure de référence auprès des collectivités pour le développement du vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui s'adapte aux attentes et aux spécificités de chaque niveau de collectivités, • reconnue sur les plans national et européen, • force de propositions qui incarne la parole et les attentes des collectivités dans le débat public, au service de l'intérêt général, • référence nationale qui apporte un éclairage argumenté pour mesurer la progression des politiques cyclables. 	
ARGUMENTAIRE	
<p>L'adhésion à Vélo & Territoires apporte plusieurs bénéfices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à donner à ce réseau les moyens de tenir pleinement son rôle via les moyens financiers dégagés mais surtout via la représentativité que lui confère la participation massive des collectivités. • L'accès aux webinaires organisés en cours d'année et qui sont des moments d'échanges importants et une source d'information précieuse pour les collaborateurs (principalement DV/Service Politique Cyclable, mais ils ont aussi un axe tourisme intéressant, le service éponyme de la DTT). • L'accès à l'ensemble de leurs publications et guides dont une partie est réservée aux abonnés (Observatoires dont la Plateforme nationale des fréquentations centralisant les données de comptage disponibles ; quids divers sur la signalisation, les véloroutes, l'intermodalité, les haltes, stationnement et services, la promotion touristique... ; synthèses des webinaires et rencontres organisés au fil des années...). • Diffusion des actualités nationales et locales via le magazine Vélo & Territoires (4 publications / an). • L'accès privilégié aux rencontres annuelles « Vélo et Territoires » permettant de rencontrer l'ensemble des acteurs du vélo annuellement (présence des collectivités, des associations nationales, des entreprises développant des produits spécifiques vélo ou innovants, des experts techniques type CEREMA et même des partenaires belges intéressés par les enjeux transfrontaliers). 	

BILAN 2023

Pour l'année 2023, outre les accès permanents aux ressources et guides qui ont été utilisés par les services tout au long de l'année et les publications régulières réalisées au fil de l'année, 2023 a été marquée par :

- L'actualisation 2023 du schéma national des véloroutes.
- La mise à jour du cahier des charges national pour le développement des véloroutes.
- La feuille de route pour initier la mise en place d'une stratégie nationale sur le tourisme à vélo.
- Les rencontres Vélo & Territoires 2023 : le Département a participé à l'une des tables rondes sur le rôle des employeurs afin de valoriser les avancées sur la mobilité des agents. Du côté du public, 6 agents ont participé (4 DV/SPC et 2 DTT/Tourisme). L'adhésion ramène le coût d'inscription à 150 € par agent (au lieu de 500 € sans l'adhésion). En 2023, cela fait donc 2 100 € économisés grâce à la cotisation et qui permet d'assurer une bonne représentation afin de valoriser l'action du Département du Nord et pouvoir couvrir les différents ateliers organisés en parallèle, tous pertinents dans nos métiers, ainsi que pouvoir échanger avec un maximum de partenaires différents.

MONTANT DE LA COTISATION

2020 :	2021 :	2022 :	2023 :	2024 :
5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €



NOUVELLE ADHESION 2024

IDENTITE	
<u>Association :</u> Association des Utilisateurs des Logiciels Archimed (ADULOA) Maison du Livre de l'Image et du Son 247 cours Emile Zola BP 5044 69601 Villeurbanne Cedex <u>Nom de la Présidente :</u> Madame Elisabeth DERDERIAN	<u>Direction référente du Département :</u> Direction de la Documentation (Cabinet) Aucun Conseiller départemental désigné
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Cette association a pour buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de représenter les bibliothèques, archives et centres de documentation, utilisateurs des logiciels et produits Archimed auprès de la société Archimed, de ses partenaires et de ses sous-traitants ; - de faciliter la formulation de demandes communes pour l'évolution des logiciels et produits Archimed ; - de favoriser les rencontres, réflexions, échanges et les partages des compétences entre les utilisateurs des logiciels et produits Archimed ; - d'être un moyen de communication commun avec les organismes publics, parapublics ou privés, ainsi qu'avec les autres associations ayant des buts similaires. 	
ARGUMENTAIRE	
<p>Le Département du Nord, à travers sa Direction de la Documentation et son centre de ressources EPICEA, a fait l'acquisition d'une nouvelle solution de gestion documentaire : c'est la société Archimed qui s'est vu attribuer le marché en novembre 2022.</p> <p>Le nouveau logiciel, dénommé Syracuse, est en cours de déploiement pour une mise en production au cours du premier semestre 2024.</p> <p>L'adhésion à l'association des utilisateurs ADULOA permet de bénéficier des actions qu'elle développe : formations, groupe de travail sur des aspects particuliers, veille sur les questions d'informatique documentaire, mais aussi d'être force de proposition pour l'évolution du logiciel.</p> <p>Les formations proposées par l'association sont complémentaires des formations proposées par la société Archimed. Elles permettent d'approfondir les connaissances pour une utilisation optimisée des logiciels d'Archimed.</p> <p>Cette adhésion bénéficiera également aux documentalistes du Forum départemental des sciences qui auront, en 2024, le même logiciel (Syracuse édité par Alféo).</p>	
MONTANT DE LA COTISATION	
<p>Le montant de la cotisation 2024 s'élève à 100 € (correspondant à la tranche 11 à 20 agents utilisateurs du logiciel).</p>	



NOUVELLE ADHESION 2024

IDENTITE	
<u>Association :</u> AMORCE 18 rue Gabriel Péri 69623 Villeurbanne	<u>Direction référente du Département :</u> Direction des Bâtiments (Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale)
<u>Nom du Président :</u> Monsieur Gilles VINCENT	Aucun Conseiller départemental désigné
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Rassemblant plus de 1000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE est le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques énergie-climat des territoires, de gestion territoriale des déchets et de gestion de l'eau. Forte d'une équipe de 29 permanents spécialisés au service des adhérents, AMORCE est reconnue au niveau national pour sa représentativité, son expertise et ses compétences.</p>	
ARGUMENTAIRE	
<p>Le Département du Nord achète l'électricité et le gaz dans le cadre d'un groupement de commande associant la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et les Services Départementaux d'Incendie et de Secours du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que les établissements volontaires (collèges, lycées, organismes associés).</p> <ul style="list-style-type: none"> L'achat d'électricité est coordonné par le Département du Nord pour la période 2022-2025 (221 GWh et 67 millions d'euros d'électricité en 2023). L'achat de gaz est coordonné par le Département du Pas-de-Calais pour la période 2023-2026 (544 GWh et 132,5 millions d'euros de gaz en 2023). <p>En 2023, le groupement a confié une mission d'évaluation au cabinet EY. Cette évaluation, conclut que la performance économique du groupement a été « raisonnable voire convaincante » dans un contexte inédit de crise énergétique. L'audit établit aussi que le groupement de commande est la forme de mutualisation qui paraît la plus appropriée pour l'achat d'énergie tout en proposant des axes d'amélioration concernant l'organisation du groupement et les modalités d'achats.</p> <p>Parmi ces axes d'amélioration figure la recommandation suivante :</p> <p>Se rapprocher d'associations professionnelles offrant des formations et sensibilisations aux enjeux des achats d'énergie ainsi que des éléments de parangonnage permettant une comparaison des performances, organisations et réactions aux événements de marché. Des organisations telles que la FNCCR et AMORCE semblent être les plus pertinentes et adaptées au groupement et à ses membres.</p> <p>Avantage : Etre membre d'un réseau et bénéficier de ses offres et notamment d'informations pertinentes pour le groupement et ses membres</p> <p>Invonvénient : Dédier des ressources financières</p> <p>Il est donc proposé une adhésion à l'AMORCE sur le sujet « Energie + réseaux de chaleur et de froid ».</p>	

MONTANT DE LA COTISATION

Le montant de la cotisation 2024 s'élève à 6 221 € .

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 27 mars 2024

OBJET : Renouvellement des adhésions et cotisations auprès des organismes au titre de l'année 2024 - Nouvelles demandes 2024

Le Département du Nord peut s'appuyer sur différents organismes pour démultiplier ses actions, participer à la mise en œuvre de ses politiques publiques et promouvoir son rayonnement.

A ce titre, il adhère et cotise depuis plusieurs années à certains organismes, dont il peut attendre en retour un appui à l'exercice de ses compétences ou un relais pour l'expression de ses préoccupations. La participation à ces organismes permet au Département d'échanger sur un grand nombre de pratiques.

Les adhésions sont soumises à un principe d'annualité, qui permet de se prononcer régulièrement sur les enjeux et l'intérêt qu'elles présentent pour la Collectivité. Une décision annuelle de renouvellement, conforme au caractère volontaire de l'adhésion, doit être prise pour l'ensemble des associations ayant fait l'objet d'une adhésion. De nouvelles adhésions peuvent également être envisagées en fonction des évolutions législatives ou de la pertinence de nouvelles collaborations.

I – Les propositions de renouvellements d'adhésions au titre de l'année 2024

9 renouvellements d'adhésions sont proposés pour 2024. Les organismes concernés sont récapitulés dans le tableau ci-dessous et leur présentation est détaillée dans les fiches individuelles jointes en annexe.

Organismes	Montant de la cotisation 2024
Alliance Seine-Escaut (ex Association Seine Nord Europe)	3 000 €
Assemblée des Départements de France (ADF)	229 793,78 €
Association CD2E	6 600 €
Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales (ADULLACT)	6 000 €
Atout France	1910,40 €
Institut pour la Formation des Elus Territoriaux (IFET)	6 100 €
Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH)	600 €
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)	4 500 €
Vélo et Territoires	5 000 €
Total	263 504,18 €

Seuls sont présentés dans le rapport, les renouvellements des adhésions :

- aux associations pour lesquelles la cotisation est supérieure à 2 000 € ;
- au Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) et à Atout France, qui n'ont pas le statut d'association, mais respectivement de Groupement d'Intérêt Public et de Groupement d'Intérêt Economique.

En effet, la décision sur les renouvellements des adhésions aux associations dont le Département est membre et dont la cotisation annuelle est inférieure ou égale à 2 000 €, a été déléguée au Président par délibération n° DAJAP/2021/231 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021.

II – Deux nouvelles demandes d'adhésion au titre de l'année 2024

2 nouvelles adhésions sont proposées pour 2024. Les organismes concernés sont récapitulés dans le tableau ci-dessous et leur présentation est détaillée dans les fiches individuelles jointes en annexe.

Organismes	Montant de la cotisation 2024
ADULAO – Association des Utilisateurs des Logiciels Archimed	100 €
AMORCE	6 221€
Total	6 321 €

Je propose à la Commission Permanente :

I – Renouvellements d'adhésions

- d'autoriser le renouvellement des adhésions du Département du Nord, au titre de l'année 2024 pour :
 - l'Alliance Seine-Escout, pour un montant de cotisation à hauteur de 3 000 € ;
 - l'Assemblée des Départements de France, pour un montant de cotisation à hauteur de 229 793,78 € ;
 - l'Association CD2E, pour un montant de cotisation à hauteur de 6 600 € ;
 - l'Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales, pour un montant de cotisation à hauteur de 6 000 € ;
 - l'Institut pour la Formation des Elus Territoriaux, pour un montant de cotisation à hauteur de 6 100 € ;
 - le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, pour un montant de cotisation à hauteur de 4 500 € ;
 - l'association Vélo et Territoires, pour un montant de cotisation à hauteur de 5 000 € ;
 - le Groupement d'Intérêt Public du Réseau des Acheteurs Hospitaliers, pour un montant de cotisation à hauteur de 600 €.
 - le Groupement d'Intérêt Economique Atout France, pour un montant de cotisation à hauteur de 1 910,40 € ;
- d'autoriser le versement des cotisations correspondantes, au titre de l'année 2024, pour un montant total de 263 504,18 €.

II – Nouvelles adhésions

- d'autoriser l'adhésion du Département du Nord à l'Association des Utilisateurs des Logiciels Archimed (ADULAO), pour un montant de cotisation à hauteur de 100 € pour l'année 2024 ;
- d'autoriser l'adhésion du Département du Nord à l'association AMORCE, pour un montant de cotisation à hauteur de 6 221 € pour l'année 2024 ;
- d'autoriser le versement des cotisations correspondantes, au titre de l'année 2024, pour un montant total de 6 321 €.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
35003OP001	35003E01	325 000	0	269 825,18

Christian POIRET
Président du Département du Nord